



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 7 septembre 2017

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre d'Etat
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 8

Références à rappeler : JLM/MC/D-17 023 971-c

Monsieur le Ministre d'Etat,

Votre réponse du 24 août, dont je vous remercie, dresse un tableau précis et comptable des moyens alloués par l'Etat à la sécurité des Toulousains et des Toulousains.

Je me réjouis des augmentations des effectifs que vous annoncez pour la circonscription de sécurité publique de Toulouse, et je vous en remercie sincèrement.

Cependant, les faits sont là !

Ainsi, dans la nuit du 6 au 7 août, une nouvelle fusillade a fait un mort et trois blessés dans le quartier de la Reynerie à Toulouse. C'est la deuxième fusillade qui éclate dans ce quartier toulousain en quelques mois ; la première a coûté la vie à une personne et blessé sept autres le 3 juillet dernier.

Au-delà de ces faits récents, et sans même comptabiliser les rixes entre bandes rivales, les vols à main armée ou encore les violences commises sur les forces de l'ordre, force est de constater qu'il y a une multiplication inquiétante des actes violents et des meurtres de sang à Toulouse. Il en résulte logiquement un sentiment d'insécurité grandissant et une exaspération des populations de plus en plus exposées à ces faits gravissimes. Ainsi, ce 7 août, au moins deux appartements où dormaient des familles ont été criblés de balles à travers volets et fenêtres !

Ce constat est objectif, je l'affirme une fois encore, par la sous-dotation de notre ville en effectifs de la Police Nationale, au regard de sa population et de son dynamisme, mais aussi du nombre d'affaires et du volume des questions d'ordre public à traiter, en comparaison avec les autres grandes villes qui ne subissent pas, comme nous, un tel nombre de crimes de sang.

Je le déplore mais votre analyse des forces de l'ordre en présence et de leurs résultats, que je salue, n'intègre pas cette douloureuse spécificité que nous partageons avec Marseille : à Toulouse, les bandes rivales règlent leurs comptes à coup de Kalachnikov !

.../...

Une analyse plus qualitative de la situation relèverait que Toulouse est la ville de province qui compte le plus d'évènements de protestation sur la voie publique, très consommateurs d'effectifs de police, et qu'elle compte aussi beaucoup, hélas, dans la géographie française de l'islamisme radical.

Un autre point de votre courrier m'interroge : je relève, par exemple, qu'en 2016, 209 trafiquants ou revendeurs ont été interpellés et 425 à la fin du premier semestre 2017.

Loin de me borner à m'en réjouir, j'y vois le signe évident d'une croissance de problème qui représente toujours plus de violence et de trafic.

Combien les revendeurs et les trafiquants seront-ils en 2018 ?

Puisqu'avec le Président de la République, vous avez confirmé votre intention d'instaurer une Police Nationale du quotidien et de la tester dans certaines villes, en la concevant de façon différente de la « police de proximité » inventée il y a 20 ans, ce courrier est pour moi l'occasion de porter immédiatement la ville de Toulouse candidate à cette expérimentation car toute avancée en matière de sécurité est bonne à prendre dans l'intérêt des Toulousains ; et c'est tout d'abord à eux que je pense !

Il est effectivement essentiel que la Police Nationale du quotidien diffère, en 2017, de ce qu'était la Police Nationale de proximité il y a 20 ans alors que, par exemple, les réseaux sociaux n'existaient pas.

Il faut, surtout, faire face aux nouveaux enjeux sécuritaires que sont le terrorisme, le communautarisme lié à la radicalisation islamiste ainsi que la prolifération du trafic de drogue qui se répand comme un cancer.

Cette future Police Nationale du quotidien devra être activée sur ces enjeux-là : c'est d'une importance capitale !

Ainsi, pour qu'elle soit efficace, deux conditions devront être remplies : l'Etat doit y consacrer des moyens accrus, malgré ses contraintes budgétaires, et les services de renseignements doivent être étoffés par des effectifs en civil travaillant en lien avec ces policiers nationaux du quotidien.

Au cours de notre rencontre du 7 juillet dernier, je n'avais pas manqué de réitérer ma requête de renfort policier auprès de vous, vous laissant une note détaillée.

Le Conseil Municipal de Toulouse a d'ailleurs adopté à l'unanimité un vœu en ce sens, le 21 octobre 2016, que j'avais alors adressé à Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur en fonction à cette époque.

Dans le cas où vous n'en auriez pas eu connaissance, je vous communique, ci-joint, une copie de ce vœu.

Il n'est que temps d'agir et croyez bien que la Municipalité que je conduis met tout en œuvre pour améliorer la situation. Ainsi, Toulouse est passée, depuis trois ans, de 21 caméras de vidéoprotection en 2014 à 316 aujourd'hui, et bientôt 350 fin 2017. Dans quelques mois, les effectifs de Police Municipale auront également doublé par rapport au début du mandat municipal, avec 330 agents sur le terrain.

Les informations qui me remontent indiquent que la Police Nationale ne peut procéder à toutes les investigations et enquêtes nécessaires, comme suite à de nombreux faits et signalements, car elle n'a pas assez d'effectifs spécialisés pour cela.

A titre d'exemple, la presse locale s'est récemment fait l'écho du message « hallucinant » des dealers adressés aux habitants d'un immeuble aux izards à Toulouse. Vous trouverez, ci-joint, copie de cet article. Dans certains quartiers les dealers ont pignon sur rue et revendiquent leur territoire. L'Etat donne donc, sans le vouloir, l'impression aux gens d'être absent de ces zones, alors qu'elles sont classées zones de sécurité prioritaire (ZSP) !

J'insiste donc pour que ce besoin soit pris en compte, au-delà du décompte global des effectifs.

Les Toulousains ont du mal à concevoir que l'Etat ne majore pas ses effectifs de Police Nationale à Toulouse alors que la Mairie fait cet effort avec la Police Municipale.

J'ai la conviction que la conjugaison des efforts renforcés de la Police Nationale et de la Police Municipale, dans le respect de leur complémentarité, ne peut que concourir au recul tant souhaité de la délinquance locale.

Il est absolument nécessaire, et vous le comprendrez bien, que la Police Nationale dispose de moyens renforcés pour faire face à ses missions avec davantage d'efficacité.

Par avance, je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé des suites que vous serez en mesure de réserver à ma démarche.

Dans cette attente,

je vous prie de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, à l'assurance de ma haute considération.

Amicalement,

Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC

Le message hallucinant des dealers aux habitants

Faits divers

C'est un message pour chaque locataire de l'immeuble prévenir si vous avez la moindre complicités avec la police qui pourra empêcher nos activité qui se passe dans le hall.

**Vous en assumerais les conséquences.
Pour qu'il ne puisse pas avoir de mal entendu veuillez refusé le moindre coup de main de leur part
(Police).**

Merci de votre compréhension.

Le message hallucinant des dealers aux habitants

Le message imprimé en plusieurs exemplaires et affiché dans les immeubles 19 et 20 de la place des Faons, dans le quartier des Izards, est signé «La Direction». Toulouse Métropole Habitat, le gestionnaire du parc HLM de ce quartier populaire, n'est évidemment pas l'auteur de cette note d'information rédigée en réalité par des trafiquants de stupéfiants qui, depuis quelques semaines, ont pris le contrôle des deux bâtiments où les locataires sont tenus désormais de se conformer au nouveau règlement intérieur imposé par les dealers.

Traqués par les policiers de la Brigade anti-criminalité (BAC) qui descendent chaque semaine aux Izards, l'une des plaques tournantes du commerce de drogues à Toulouse, les trafiquants sous pression se sont retranchés dans ces deux immeubles où ils imposent leurs lois. Les blocs 19 et 20 sont des adresses bien connues de consommateurs de shit, d'herbe et de cocaïne. Les trafiquants n'ont pas l'intention d'abandonner cette position stratégique. Ils l'ont fait savoir aux habitants de l'immeuble dans un message d'intimidation qui ne fait pas dans la nuance, et s'adresse «à tous les habitats de la tour et du quartier des Izards». Ceux qui, parmi les locataires, seraient des «complices» des policiers de «la brigade des stupés» sont priés de se dénoncer, faute de quoi les informateurs identifiés par les trafiquants devront «assumer les conséquences» de leur silence. Les autres sont également avertis : «refusez le moindre coup de main de la police».

Otages des dealers, les habitants des deux immeubles n'ont plus le droit d'emprunter les escaliers dans lesquels des barrières de chantier ont été installées pour faire obstacle aux forces de l'ordre en intervention. Lorsque, comme cela se produit souvent, les ascenseurs tombent en panne, rentrer ou sortir de chez soi devient une périlleuse mission. Hommes ou femmes sur lesquels se portent les soupçons des dealers, font l'objet de fouilles. Car ici, le business et le client sont rois. «La direction» garde le sens des affaires.

Conseil Municipal N° 3 du 21 octobre 2016

Délibération n° 34.1



VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DEMANDANT À L'ETAT DE RENFORCER LES EFFECTIFS DE POLICIERS NATIONAUX À TOULOUSE

Affaires Juridiques et Assemblées - Administration du Conseil Municipal
16-0709

Mesdames, Messieurs,

La sécurité à Toulouse est une des préoccupations principales des Toulousains depuis plusieurs années. Depuis 2014, la Mairie de Toulouse opère un fort renforcement des moyens humains et matériels de la Police Municipale.

Dans un contexte d'insécurité et de délinquance, nous prenons toute notre part aux côtés de l'Etat, dans le cadre de nos compétences spécifiques. En décembre 2014, nous avons signé une convention Police Municipale – Police Nationale. Le travail que nous menons de concert avec les services de la Préfecture permet une action volontariste pour endiguer la délinquance.

Ainsi, malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous faisons un effort objectif. Les Toulousains ne pourraient admettre qu'en parallèle l'Etat se désengage et affecte moins d'effectifs à Toulouse.

Or, aujourd'hui, le nombre de policiers nationaux en poste à Toulouse a baissé ! Dans les courriers du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve du 18 mars 2016 et du 7 juillet 2016, adressés à Jean-Luc Moudenc, nous avons appris qu'en juin 2016, les policiers nationaux étaient 1422 à Toulouse, soit 36 de moins qu'en décembre 2015. Cela porte à un ratio de 31 agents pour 10 000 habitants.

Par comparaison, Bordeaux, compterait 300 policiers nationaux de plus qu'à Toulouse alors qu'il y a 200 000 habitants de moins. Le ratio de policiers nationaux pour 10 000 habitants serait donc de 62 à Bordeaux, soit le double par rapport à notre ville !

Loin de remettre en cause le professionnalisme et l'efficacité quotidienne des policiers nationaux en poste à Toulouse, nous estimons, dans le contexte actuel dans notre ville, qu'il est nécessaire d'augmenter significativement les effectifs en poste à Toulouse pour lutter contre une délinquance de plus en plus dure et endiguer le risque terroriste.

Aussi, Mesdames, Messieurs, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

Article unique : le Conseil Municipal de Toulouse demande au Ministère de l'Intérieur d'accroître son engagement dans la lutte contre la délinquance à Toulouse en présentant un plan de renforcement des effectifs de policiers nationaux à Toulouse.

Délibération du Conseil Municipal
publiée par affichage en Mairie le 25/10/2016
reçue à la Préfecture le 25/10/2016
publiée au RAA le

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,**



Oxyad 16-0709

Séance du vendredi 21 octobre 2016

34.1 – Vœu du Conseil Municipal demandant à l'Etat de renforcer les effectifs de policiers nationaux à Toulouse - 16-0709

Affaires Juridiques et Assemblées - Administration du Conseil Municipal - -

132

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2016, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

- **Présents :** Jean-Luc MOUDENC Maire, Président

Jean-Michel LATTES, Laurence ARRIBAGE, Daniel ROUGE, Marion LALANE de LAUBADERE, Sacha BRIAND, Annette LAIGNEAU, Francis GRASS, Elisabeth TOUTUT-PICARD, Olivier ARSAC, Laurence KATZENMAYER, François CHOLLET, Brigitte MICOULEAU, Jean-Jacques BOLZAN, Hélène COSTES-DANDURAND, Djilali LAHIANI, Marie-Joanne FOUQUE, Franck BIASOTTO, Françoise RONCATO, Jean-Luc LAGLEIZE, Manhe MARTI, Pierre TRAUTMANN, Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, Christophe ALVES, Marie-Pierre CHAUMETTE, Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Roger ATSARIAS, Marie DEQUE, Ghislaine DELMOND, Nicole MIQUEL-BELAUD, Aviv ZONABEND, Martine SUSSET, Jacqueline WINNEPENNINGKX-KIESER, Catherine BLANC, Jean-Louis REULAND, Christine ESCOULAN, Jean-Claude DARDELET, Florie LACROIX, Henri de LAGOUTINI, Jean-Baptiste de SCORRAILLE, Bertrand SERP, Evelyn NGBANDA OTTO, Samir HAJJE, Frédéric BRASILES, Romuald PAGNUCCO, Julie ESCUDIER, Dorothee NAON, Sophia BELKACEM - GONZALEZ DE CANALES, Emilion ESNAILT, Maxime BOYER, Charlotte BOUDARD, Pierre COHEN, Martine CROQUETTE, Gisèle VERNIOL, Monique DURRIEU, Claude TOUCHEFEU, Joël CARREIRAS, Michèle BLEUSE, Vincetella de COMARMOND, Pierre LACAZE, François BRIANÇON, Régis GODEC, Cécilia RAMOS, Antoine MAURICE, Jean-Marc BARES-CRESCENCE

- **Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :**

Laurent LESGOURGUES a donné pouvoir à Julie ESCUDIER, Isabelle HARDY a donné pouvoir à Pierre COHEN, Romain CUJIVES a donné pouvoir à François BRIANÇON

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance et ont donné pouvoir :**

Sacha BRIAND jusqu'au dossier 3.1, Ghislaine DELMOND et Dorothee NAON après le dossier 9.1, Nicole MIQUEL-BELAUD après le dossier 6.7, Christine ESCOULAN après le dossier 7.14, Frédéric BRASILES pour le dossier 9.1, Sophia BELKACEM - GONZALEZ DE CANALES après le dossier 32.1, Gisèle VERNIOL après le dossier 15.2, Régis GODEC après le vœu 3, Antoine MAURICE après le dossier 8.3 et jusqu'au dossier 28.3

- **Empêchés d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir :**

Jean-Luc MOUDENC après le dossier 17.1 et jusqu'au dossier 23.10, Joël CARREIRAS après le dossier 9.1, François BRIANÇON après le vœu 3

Secrétaire de séance : Charlotte BOUDARD.

Résultat du vote :

Adopté à l'unanimité